



La Charte Ethique



La charte Ethique d'HEVEA

Les personnes accompagnées et leurs familles, les professionnels et les administrateurs se sont associés pour déterminer les valeurs qui définissent la charte éthique de HEVEA.

Issues du projet associatif, les valeurs-socles de HEVEA sont **l'humanisme, l'engagement et la solidarité.**

L'humanisme implique **la bienveillance,**

l'engagement appelle **l'exemplarité**

la solidarité se traduit par **la coopération.**

Ces trois valeurs sont l'expression d'une réflexion collective autour de la préoccupation concrète de reconnaître à toute personne sa place de sujet à HEVEA.

- HEVEA se donne pour mission de prendre en compte les personnes accueillies, leurs familles, leurs proches et toute personne aidante.
- Professionnels et administrateurs entendent agir dans le sens du bien-être des accompagnés et des accompagnants.
- Les valeurs de l'Association contribuent à développer et maintenir un management soucieux de l'autre, qui inscrit son éthique dans la continuité des valeurs d'accompagnement.
- HEVEA a la volonté d'entretenir en permanence en son sein un climat de confiance entre les personnes.

La Bienveillance

La prise en compte de l'autre est permanente. Le point de vue de chacun est à considérer comme enrichissant pour la réflexion collective. La bienveillance implique le respect. **La bienveillance se traduit par :**

- Le sens de l'accueil, de la rencontre demande de l'empathie et s'accompagne de la recherche de la juste distance avec les personnes accueillies.
- Le souci de l'accueil et de l'accompagnement de toute personne tout au long de sa présence à HEVEA.
- L'écoute, le dialogue, la patience dans la relation d'accompagnement.
- Le maintien et le développement de l'autonomie, en accompagnant et, au besoin, en assistant la personne accueillie, dans un cadre assurant sa santé, sa sécurité et son bien-être.
- L'intégrité de l'accompagnant, le respect de la dignité, de l'intimité, de la confidentialité et des droits et libertés des personnes accompagnées, dans le souci d'une approche personnalisée.
- La disponibilité, l'ouverture aux échanges dans les rapports de management, le soutien apporté à l'équipe pour lui permettre d'être bien traitante.
- Une bonne connaissance des fonctions des membres de l'équipe, la valorisation des actions, des personnes et de leur potentiel, l'évaluation constructive des réalisations.
- Un fonctionnement clair qui associe et consulte, en s'appuyant sur l'autonomie de chacun.
- Une posture de veille et d'anticipation des évolutions.
- Une attention à la cohésion des équipes, au climat social et à la participation.

L'Exemplarité

L'exemplarité consiste à s'appliquer à soi-même ce que l'on attend des autres : c'est l'intégrité. C'est aussi faire exemple pour d'autres, sans rien leur imposer, par une façon de faire qui suscite l'adhésion, entraîne et favorise la cohésion d'équipe. L'exemplarité concerne tout un chacun. **L'exemplarité se traduit par :**

- L'intégrité, la fiabilité, la loyauté et le respect mutuels.
- Une attitude professionnelle qui conduit et fédère en misant sur l'écoute, la disponibilité, l'empathie.
- Le souci de la sécurité de chacun, pour favoriser la qualité de vie et l'épanouissement au travail.
- La valorisation, le maintien et le développement des compétences, dans un souci de responsabilisation et de reconnaissance de l'autre.
- Un encadrement par l'implication et le partage de l'information, qui encourage la détermination de chacun et sa volonté d'être force de proposition.
- La reconnaissance du droit à l'expérimentation, qui est une approche optimiste et confiante de l'évaluation, source d'amélioration continue.
- Un management qui pratique et suscite le sens de la responsabilité et de la créativité.

La Coopération

La coopération permet de développer le sentiment de partager un même projet et de donner un sens aux missions de chacun. Favoriser le travail en commun contribue à l'esprit d'équipe, à l'émergence d'initiatives conjointes qui viennent renforcer l'adhésion et le sentiment d'appartenance. La coopération consiste à associer les responsabilités, à partir d'une définition claire et connue des missions de chacun. **La coopération se traduit par :**

- Le sens donné aux missions et au travail de chacun, facteur de motivation et de responsabilisation s'il s'accompagne de délégations claires et précises.
- L'implication des équipes dans l'élaboration des projets, facteur de cohésion.
- La production et le partage de l'information et la communication.
- La co-construction, le partage réflexif et les échanges, qui suscitent et renforcent un sentiment de solidarité.
- La pluridisciplinarité, dans le souci de toutes les parties prenantes, mais aussi d'une coordination efficace, qui démontre l'intérêt de projets communs.
- La transmission des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre.
- L'ouverture d'esprit, qui facilite la discussion, aide à passer le relais, à apprendre des autres et à coopérer.
- L'ouverture vers l'extérieur et les enjeux de société, voire de citoyenneté, pour développer des partenariats et être source de propositions concernant les personnes accueillies, auprès de l'environnement de l'Association et des territoires.
- La recherche de collaborations avec d'autres associations ou institutions, pour un enrichissement mutuel par échanges d'expériences.